

sure de renseigner le député de façon précise la semaine prochaine.

M. Charlton: Le ministre me dirait-il combien il y a de médecins attachés à l'hôpital Willingdon, à Ohsweken?

L'hon. M. Martin: Il y en a quatre.

M. Charlton: Jusqu'au moment de sa retraite, le D^r Davis était seul à s'occuper de l'hôpital. Il a répondu à des milliers et des milliers d'appels un peu partout dans la réserve.

L'hon. M. Martin: Il y avait deux médecins avec lui, je pense.

M. Charlton: Pendant de longues années il n'y avait pas deux médecins; il était seul. Et pourtant, à l'heure actuelle, où il y a quatre médecins, ceux-ci refusent de visiter les malades à domicile après six heures du soir, à moins d'urgence grave. Mais comment peut-t-on se rendre compte à six heures du soir s'il y aura urgence à minuit? Il me semble que si quatre médecins font actuellement le travail de deux,—je ne critique personne,—au contraire, je critique quelqu'un car je ne pense pas que ces médecins prennent leur besogne suffisamment au sérieux s'ils refusent de sortir après six heures du soir. Leurs heures de travail doivent tout de même être assez courtes et ils pourraient certainement faire des visites d'urgence après six heures.

L'hon. M. Martin: Je me renseignerai certainement, mais on me permettra de rendre hommage ici à nos médecins et infirmières. Si mon honorable ami savait combien nous avons du mal à trouver du personnel, vu le revenu que peuvent trouver ailleurs ces professionnels, il comprendrait assurément pourquoi je tiens à rendre cet hommage personnel. Nous comptons parmi notre personnel des médecins et des infirmières travaillant à temps complet ou à temps partiel, partout dans notre pays. Ils nous rendent d'immenses services, dans des régions reculées comme dans des régions habitées. Même si cela ne saurait excuser quelques manquements ou insuffisances ici ou là, il est incontestable que cet hommage est parfaitement mérité. Je m'occuperai avec plaisir de l'autre question et j'en reparlerai avec l'honorable député.

M. Charlton: La réserve de Brantford n'est pas bien éloignée et les médecins ne sont pas obligés de voyager par de mauvais chemins pour s'y rendre.

L'hon. M. Martin: J'ai dit que je m'en occuperai avec plaisir.

M. Charlton: J'accepte cela, mais je tiens à signaler qu'Ohsweken ne peut se comparer avec d'autres endroits. Quels traitements sont versés aux médecins là-bas? Leurs

[L'hon. M. Martin.]

traitements sont-ils insuffisants par comparaison avec d'autres médecins? Est-il vrai qu'ils ne sont pas suffisamment rémunérés en comparaison de ce qu'ils pourraient gagner en exerçant indépendamment leur profession? Je ne sais si la comparaison peut se faire. Si j'ai bien compris, ce ne sont pas des médecins nés au Canada et peut-être ne peuvent-ils pas obtenir des postes accessibles à d'autres médecins.

L'hon. M. Martin: Deux d'entre eux ne sont pas nés au Canada mais cela ne change rien au fait que ce sont tous de bons médecins.

M. Charlton: Je le sais. Je ne veux pas qu'on se méprenne sur ce que je dis. Le ministre peut-il répéter ce que sont les traitements de ces médecins?

M. Campbell: Le ministre a rendu hommage aux médecins et aux infirmières qui sont dans le service public. Quels traitements touchent les médecins? Quelle est la moyenne de traitement des médecins?

M. Charlton: J'ai posé cette question.

L'hon. M. Martin: La moyenne est \$7,500.

M. Charlton: La moyenne est de \$7,500. Cela ne répond pas à ma question.

L'hon. M. Martin: Cela répond à la question qui m'a été posée.

M. Charlton: Que touchent les quatre médecins?

L'hon. M. Martin: L'honorable député ne trouverait-il pas juste que je lui fournisse ce renseignement privément? J'ai donné la moyenne. Je ne trouve pas juste de donner le traitement d'un particulier, mais je le donnerai à l'honorable privément.

M. Bryson: Le ministre a fait mention des services d'hygiène de la Saskatchewan et il a offert, dit-il, à la province, la prime qui est de \$40 par an. Il sait aussi bien que moi que cela ne correspond pas aux frais d'hospitalisation.

L'hon. M. Martin: J'ai dit que nous continuerions comme par le passé à défrayer les soins aux tuberculeux. C'était simplement une façon de m'exprimer. Nous voulions inclure les Indiens dans le programme d'assurance-hospitalisation au même titre que les autres particuliers. Nous continuerons de nous en charger comme nous le faisons maintenant.

M. Bryson: Oui. Puisque le ministère à l'étude et la division des Affaires indiennes acceptent les Indiens comme pupilles de la nation, je ne peux pas comprendre comment le ministre en arrive à concilier son explication avec l'attitude qu'il a adoptée au sujet de cette offre.